

PRIS DE L'ABONNEMENT
Par trimestre,
Francs 41, pris au bureau
Francs 13 franco à la poste.

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Biographie d'Alibeu. — Nouveaux détails sur l'attentat du 25. — Chambre des pairs. — Réflexions du *Journal des Débats*. — Evénements extraordinaires. — Feuilleton. Une Exécution à Brest. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, le 27 juin. — Hier, à Neuilly, le roi a présidé le conseil des ministres.

A trois heures, la foule se pressait aux Tuileries dans les appartemens du roi. Les membres présents des deux chambres, un grand nombre d'officiers-généraux, de conseillers d'état, de magistrats, d'académiciens, d'officiers de la garde nationale, ont été admis à présenter leurs félicitations au roi.

Plus de 150 députés, dont quelques-uns seulement étaient en costume, avaient accompagné ou étaient venus rejoindre M. Dupin, leur président, ainsi que les vice-présidents, MM. Calmon, Teste et Martin (du Nord). M. Dupin a, dans un discours improvisé, exprimé avec chaleur et émotion les sentimens dont la chambre était animée dans cette circonstance. Il a produit une sensation profonde, que le roi a renouvelée à son tour en répondant à ce discours avec beaucoup d'abandon.

Parmi les députés présents on remarquait comme membres de la majorité MM. Guizot, de Salvandy, Jacques Lefebvre, Charles Dupin, Malleville, Vivien, Dufaure, Madier et Montjau, d'Estourmel, Schonen, Edmond Blanc, etc.

Presque tous les membres de l'opposition présents à Paris, s'étaient joints à leurs collègues, entre autres MM. Laffite, Nicod, Mauguin, Isambert, Delespaul, Dessabes, Glais-Bizoin, Auguis.

Voici quelques nouveaux détails que nous avons recueillis aujourd'hui sur l'auteur de l'attentat du 25 juin :

L'assassin occupe, à la Conciergerie, la chambre de Fieschi, son nom n'est plus douteux. Il a été parfaitement reconnu par plusieurs personnes; il se nomme Louis Alibeu; on l'appelait Louiset dans son enfance. Il est âgé de 26 ans et né à Nîmes; ses parens qu'on dit fort honnêtes, tiennent une petite auberge à Perpignan: son père avait d'abord exercé l'état de voiturin. Quoique très-pauvres, ses parens avaient fait des sacrifices pour donner au moins quelque éducation à leur fils.

Après avoir fait quelques études élémentaires dans une école d'enseignement mutuel, Alibeu en devint un des moniteurs les plus actifs et les plus intelligens; et il avait trouvé une ressource dans cet emploi, lorsque la conscription vint le saisir; il devint soldat et servit pendant quelques années dans le 15^e léger, et y avait obtenu le grade de fourrier; mais un duel qu'il eut avec un de ses camarades et une blessure qu'il y reçut l'ayant fait libérer du service militaire. Il quitta la France, on ne sait dans quelle intention. Il se rendit en Espagne, et passa, dit-on, une partie de l'année dernière en Catalogne. Revenu en France, on perd sa trace. Il

UNE EXECUTION A BREST

EN 1794.

C'était en 94. A cette époque, les voyageurs étaient peu nombreux: chacun restait chez soi, évitant de faire de la poussière et du bruit, car il ne fallait pas qu'on vous entendit vivre, si vous vouliez vivre en sûreté. Je partis donc seul pour Brest dans une espèce de char-à-bancs couvert, qui faisait le service de Morlaix à Brest.

Le commencement du voyage fut silencieux. Le postillon, qu'à sa carmagnole et à son bonnet rouge il était facile de reconnaître pour un excellent citoyen, avait entonné la *Marseillaise*, et il fouettait ses deux rosses, *Pit* et *Cobourg*, en jurant contre les orniers et traitant d'aristocrates les chemins qui, défoncés par l'artillerie, étaient réellement détestables. Mais au bout d'une heure, il parut las de chanter et de jurer; il se tourna sur son siège et se pencha vers moi, pour lier conversation.

— Y a-t-il long-temps que tu n'es allé à Brest, citoyen me dit-il.

— Cinq ans.
— Cinq ans! oh! bien, alors c'était du temps du régime. Tu trouveras que la poésie à friser un peu fait tourner l'oulette depuis. Ah! les ci-devant ne sont pas fiers là! il y en a huit cents au château.

— Et les exécutions sont-elles nombreuses?

— Mais non, ça ne donne pas absolument. Frieur la Marne est un bon sans culotte, mais un peu cagne; ça n'a pas fait d'aristocrates. Parlez-moi de Laignelot! c'est celui-là un lapin! — Du pain et du fer, qui dit, voilà tout ce qu'il faut à de vrais républicains. — J'étais au club quand il est arrivé pour la première fois. Il vous a dégainé son sabre, l'a mis sur la table devant lui, en guise de plume, et a dit: — Citoyens, j'arrive de Rochefort où j'ai mis au pas les aristocrates, les accapareurs et les modérés; j'amène avec moi le

paraît qu'Alibeu nourrissait depuis long temps l'affreux projet qu'il a mis à exécution le 25 juin; car il semblait préoccupé du besoin d'échapper à la surveillance et aux recherches de la police. Depuis six mois, il a changé très-fréquemment, et c'est à peine si, dans aucun de ceux qu'il a occupés, il a laissé trace de son passage. Pourtant, l'instruction est déjà parvenue à découvrir une infinité de circonstances qu'il semblait vouloir cacher; mais ces découvertes n'ont encore révélé aucune sorte de complicité; et tout porte à croire que Louis Alibeu n'a d'autre complice que les déplorables excitations qui, pendant si long temps, ont impunément troublé notre pays, perverti les intelligences et dépravé les cœurs.

Il a été arrêté, presque au moment où il faisait feu, par M. Dupont, sous-adjutant du palais des Tuileries, ancien officier, décoré en 1813 par Napoléon lui-même. Alibeu avait déposé son chapeau sur la borne pour ajuster plus commodément, M. Dupont l'a arrêté en le saisissant par ses longs cheveux; cet adjudant a été aidé aussitôt par un garde national du poste, et par M. Contat, un des valets de chambre du roi. Dans ce premier moment, Alibeu a reçu un coup qui lui a causé un léger saignement de nez. C'est ce qui avait d'abord fait croire que son arme l'avait blessé ou qu'on lui avait porté un coup de baïonnette à la lèvre supérieure. M. le général Gourgand, aide-de-camp du roi, s'est opposé avec énergie à ce que le coupable fût victime de l'indignation des assistans.

Le poignard trouvé sur lui est assez riche; le manche est incrusté de nacre de perles. M. Dupont lui ayant dit: « Ce poignard était-il destiné à frapper celui qui vous arrêterait, moi par exemple? — Non, mon lieutenant, a répondu Alibeu; il était pour moi-même. » Aujourd'hui, lors de sa confrontation avec ce même adjudant, il lui a dit avec politesse et d'un ton d'excuse: « Je vous ai donné bien du mal, mon lieutenant; il n'y a plus à m'en vouloir.

Voici quelques unes des réponses qu'il a faites, dans les premiers instans de son arrestation, à diverses interpellations qui lui étaient adressées dans le corps de garde des Tuileries:

« Non, je ne me repens pas. On se repent d'une mauvaise action, mais jamais d'une bonne. — Vous ne pouvez pas me comprendre, vous autres; vous ne savez pas ce que c'est que la misère. — Moi, quand j'ai faim, je ne demande pas l'aumône; je tue celui qui m'empêche de gagner du pain. — Je n'ai qu'un regret: c'est de n'avoir pas réussi. — Quand un homme fait ce que j'ai fait, c'est qu'il a d'avance fait le sacrifice de sa vie. »

M. Devismes lui ayant dit d'un ton de reproche à la fois et de commisération: « Malheureux! avez-

vous bien pu commettre une action pareille? » Alibeu lui a répondu avec un calme froid: Tenez, monsieur Devismes laissez cela, vous ne me comprendriez pas. Vous êtes un très brave homme; monsieur Devismes: je vous estime beaucoup. Comment se porte votre femme? »

Alibeu a une figure belle et distinguée, un regard expressif; il porte de longs cheveux noirs et des favoris qui se rejoignent en collier sous son menton, il est pâle; il a un accent méridional très prononcé. Nous avons dit hier qu'on avait trouvé sur lui une chemise d'une hideuse saleté; cependant l'extérieur de sa tenue n'avait rien de repoussant; par dessus cette chemise il avait une chemisette assez propre; il n'avait pas de chaussettes et portait des gants.

Après avoir reçu de M. Devismes les trois cannes-fusils qu'il lui avait demandées en commission, il lui en renvoya deux avec une lettre où il lui disait que n'ayant plus l'intention de voyager pour le commerce, il ne pourrait les placer; que quant à la troisième, il l'avait égarée dans un café. Louis Alibeu finissait sa lettre en disant qu'il venait d'obtenir une place, qu'il était plus heureux, et qu'il espérait indemniser M. Devismes. Cette lettre a été communiquée au juge d'instruction.

L'instruction a été commencée aujourd'hui par M. Zangiacomi et par M. Cauchy, archiviste de la chambre des pairs. On a confronté Alibeu avec ceux qui ont concouru à son arrestation au moment de l'attentat. Son assurance ne s'est pas démentie un seul instant dans sa prison; et cette assurance fait frémir. Louis Alibeu a signé sans trembler, dans le procès-verbal de son interrogatoire, l'expression des affreux regrets qu'il a manifestés; et il a prouvé plusieurs fois qu'il avait étudié les règles de la procédure, il s'est montré formaliste, et a minutieusement discuté avec messieurs les magistrats instructeurs la rédaction du procès-verbal qu'il devait signer. Il n'a pas cherché plus qu'hier à nier son crime; il a répété pour toute défense quelques-uns des lieux-communs qui traînent depuis cinq ans dans tous les pamphlets anarchiques, et prétend avoir usé du droit dont usa Brutus contre César, et a exprimé le regret de n'avoir pas pu se suicider.

M. le garde des sceaux a recommandé que cette instruction fut faite avec toute la célérité compatible avec une bonne justice. Une partie de la nuit a été employée à verbaliser sur la voiture, qu'on peut appeler le théâtre du crime, et à recueillir les témoignages des personnes qui étaient présentes au moment de l'attentat. Le panneau supérieur de la voiture dans lequel la balle était restée, a été démonté pour servir de pièce de conviction.

D'honnêtes citoyens qui ont connu Alibeu dans son enfance ont obtenu la permission de le voir ce

Si bien que ces douze mousses-là ont un banc à part où qu'ils viennent chanter la *Marseillaise* et arranger le gouvernement avec leurs anciens. (Ce fait est historique comme tous ceux que nous rapportons dans cet article.)

En ce moment, nous passions devant l'auberge d'un village; le postillon s'interrompit tout à coup et arrêta ses chevaux.

Attention! dit-il, j'ai un voyageur à prendre ici. Il descendit et entra dans l'auberge. J'éprouvai une véritable contrariété en apprenant que j'allais avoir un compagnon de route. J'ai toujours eu un éloignement décidé pour ces espèces de co-habitations improvisées des voitures publiques qui vous forcent à faire ménage pendant tout un jour avec un inconnu; mais les circonstances augmentaient singulièrement cet éloignement naturel. L'aspect seul d'un étranger devenait un motif d'inquiétude à cette époque où la dénonciation arrivait de toutes parts, où un mot vous tuait; où le silence même pouvait devenir une cause de soupçons. Il fallait surveiller ses gestes, ses regards, ses impressions; mettre sa peur en faction devant sa pensée, parler, non pour être compris, mais pour ne pas l'être. Prévoyant l'ennui et la fatigue de cette laborieuse dissimulation, je m'en effrayais d'avance. Par bonheur je n'en eus pas besoin.

L'étranger que le voiturier était allé chercher se présenta sur le marche-pied, et je me reculai pour lui faire place.

Pardon de vous déranger, monsieur, me dit-il en saluant. Je me sentis soulagé. La politesse de cet homme venait de me dire son opinion. En ne me tutoyant pas, il avait fait une profession de foi et un acte de courage. Je me tins moins sur mes gardes, et l'entretien s'engagea. Nous nous apprîmes bientôt réciproquement que nous avions des amis com-

barbier de la république, et j'espère qu'il aura le plaisir de faire jouer un peu ici le rasoir national... Alors il a présenté au club le vengeur public.

— Le bourreau!

— Quoi donc, tout le monde a donné l'accolade fraternelle au citoyen, et, pour prouver qu'on avait des principes solides, on l'a nommé tout de suite président du club, comme pour dire aux aristocrates qu'il était temps de tirer leur cravates.

— Et les exécutions ont commencé alors?

— Un peu: mais ça n'a pas duré, parce que Laignelot est parti, et que Jean-Bon-Saint-André s'en est allé avec l'escadre. Il faut espérer qu'ils recommenceront à leur retour. Nous avons bien besoin de ça, ma foi, car les affaires ne vont guère. Il n'y a plus de voyageurs, et il ne faut pas moins que les chevaux et les enfans aient leur avoine.

— Vous avez des enfans? demandai-je au voiturier, désirent-ils retourner la conversation.

— Parbleu! il n'y a que les aristocrates qui n'ont pas d'enfans! J'en ai six, moi. L'aîné n'a que douze ans, mais c'est déjà un patriote fini. Il a été reçu membre de la société ré-générée.

— Est-ce que les enfans font partie de votre club? dis-je avec étonnement.

Le voiturier cligna des yeux et se mit à sourire d'un air de mystérieux orgueil.

— Pas ordinairement; mais, voyez-vous, voilà la chose. Le garçon est fort sur l'écriture; son maître lui a fait faire un exemple où qu'il y avait: — *Le monde ne sera heureux que lorsqu'on aura étranglé le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres*; — et puis il l'a envoyé, avec les dix premiers de sa classe, porter son cahier à Laignelot, qui a été si content de la bonne éducation qu'on donnait à ces garçons, qu'il les a fait recevoir membres du club.

malin dans sa prison; ils ont cherché à toucher cette âme endurcie par quelques souvenirs du pays, de famille. Vaine espérance! Dans cet enfant qu'ils ont vu naître, et qui était l'objet de la prédilection de son père, ils n'ont trouvé que haine, envie, mauvaises passions! C'est la vanité, disent-ils, qui l'a conduit au crime; la vanité jointe à la paresse et à la débauche; la vanité exploitée par les prédications de l'anarchie!

Quoique Alibeu affecte de montrer beaucoup de résolution, il a eu hier quelques moments d'émotion assez vive, et il a éprouvé un accès de fièvre. Plusieurs personnes qui l'ont connu dans son enfance ont été admises à le voir et ont cherché à lui faire reconnaître l'énormité de son crime. Il s'est troublé d'abord; mais l'amour-propre reprenant bientôt le dessus, il a repris le ton d'assurance qu'il avait montré le jour du crime.

Les expressions dont il se sert, sans être choisies, sont correctes et ne manquent point de facilité. On rapporte qu'étant au régiment, il a reçu un coup de sabre sur la tête, accident qui, combiné avec la vie déréglée à laquelle il se livrait habituellement et à l'état de misère où il était tombé, a pu provoquer chez lui cette exaltation qui l'a poussé au crime. Il aimait surtout le vin et la table.

Son inconduite l'a fait successivement sortir des maisons où il avait été employé. Il y a deux mois environ, il était garçon chez un marchand de vins en gros, M. Batisa, rue St. Sauveur, n° 12; il y était entré le 27 février et en était sorti le 24 mai. On a fait une descente chez ce dernier et l'on y a trouvé, dit-on, des factures semblables à la bourre restée dans la voiture du roi.

Pendant le temps qu'il a passé au corps-de-garde des Tuileries, une agitation se trahissait en lui malgré son calme affecté. On lui a mis la main sur le cœur, on lui a tâté le pouls: les pulsations se sont trouvées de 112 à 120 à la minute. Comme on le lui faisait remarquer, en ajoutant que la pulsation normale est de 70 à 80, il a répondu: « Mon pouls, à moi, bat habituellement 90, et du reste, si mon cœur bat plus qu'à l'ordinaire, ce n'est pas de peur, croyez-le bien, mais le regret de n'avoir pas réussi. » Le mot de lâche ayant été prononcé: « On n'est point lâche, dit-il, quand on risque sa vie contre la vie d'un autre homme. »

Le jour de l'attentat, avant de monter en voiture pour se rendre à Neuilly, le roi avait visité dans les plus grands détails la galerie et les salles du Louvre qu'on vient de rouvrir au public; il était descendu à l'atelier du moulage, et avait donné des ordres pour de nouveaux devis et de nouvelles constructions dans l'intérieur du palais. S. M. était accompagnée de M. le duc de Choiseul et du commandant supérieur du Louvre.

On avait exposé sur le passage du roi le plan en relief de l'attentat du boulevard du Temple, où tous les accidents de cette fatale journée sont reproduits en liège avec une grande fidélité de détails. « Monsieur de Choiseul, dit le roi, venez voir le tableau de notre 28 juillet; » et il le considéra long-temps avec une remarquable expression de mélancolie. Cinq minutes après, le roi subissait le feu d'un nouveau Fieschi sur le seuil de son palais.

Hier, dimanche, la route de Neuilly était couverte de promeneurs. S. M. a été saluée depuis Neuilly jusqu'aux Tuileries des plus vives acclamations. A l'arc de triomphe de l'étoile et à la place de la Concorde, les ouvriers sont accourus sur le passage du

muns; c'était déjà se connaître. La conversation devint alors facile et familière. Mon compagnon de route connaissait Brest, qu'il avait visité auparavant, et il m'en parla longuement.

— Vous allez voir Brest, Brest vous fera horreur et dégoût, car il est affreux à voir en ce moment; mais ne vous en tenez pas à la première impression. Le Brest d'autrefois était bien réglé; le privilège, l'injustice, l'insolence, s'y trouvaient à l'état de bourgeoisie, et la tyrannie du grand corps avait quelque chose de convenu et de régulier qui la rendait, en quelque sorte, moins saillante. Dans le Brest d'aujourd'hui, au contraire, la réaction populaire se fait sentir avec toute sa nouveauté capricieuse. Elle est sans règle, sans suite, brute, ignorante, et elle se dépêche parce qu'elle a à prendre sa revanche de plusieurs siècles. Ce n'est plus le mal organisé comme autrefois, c'est le mal en désordre; ce n'est plus un système unique, c'est une émeute féroce. Cependant, à tout prendre, l'état actuel est moins dangereux que celui qu'il a remplacé, parce qu'il est transitoire. Nous faisons une maladie aiguë dont nous pourrions guérir, tandis qu'autrefois le mal était dans notre constitution même. Songez à cela quand vous allez entrer dans la ville, et tenez-vous un peu sur la pointe du pied pour voir l'avenir par dessus la tête du présent. Au surplus ajoutait-il, vous aller bientôt juger par vous-même de ce que je vous dis, car nous voilà arrivés.

Brest était en effet devant nous. Le léger dôme de vapeur qui couvre toujours les villes, paraissait l'envelopper jusqu'à sa base. De loin en loin pourtant, quelques pâles traînées du soleil, percant au travers du brouillard, glissaient sur les édifices les plus élevés, et jetaient sur Brest tout entier une lumière incertaine. Grâce à cette vague lueur, on apercevait, derrière les arbres de ses ramparts, qui l'entouraient comme une ceinture de feuillage, les longues

cortège, en criant mille fois *vive le roi*. Les nombreux promeneurs qui étaient aux Champs-Élysées, se sont portés vers le passage du roi, et l'ont accueilli avec non moins d'enthousiasme; sur le quai des Tuileries, devant le Pont-Royal, la foule a accueilli S. M. par des vivats sans nombre. Jamais entrée triomphale n'a été plus unanimement saluée.

Parmi les différentes versions qui courent sur les détails de l'assassinat, celle-ci paraît remarquable. On prétend que le couteau poignard saisi sur Alibeu était fixé dans la ceinture de son pantalon, et très fortement, le manche en bas, la lame en haut; une corde garantissait contre le jeu de l'arme, de cette sorte, le simple mouvement que fait un homme en se baissant devait lui donner la mort. On sait qu'il a été saisi par les cheveux et renversé presque aussitôt après la détonation, c'est ce qui explique naturellement comment cette précaution ne lui a servi à rien.

L'affaire des poudres, après avoir été long-temps dans l'instruction qualifiée de complot contre le gouvernement, doit venir cette semaine devant la 6^e chambre, sous la simple qualification de délit. (Constit.)

Les gardes nationaux de service aux Tuileries ont improvisé une députation qui a été admise à complimenter le roi. S. M. lui a fait l'accueil le plus touchant. Après avoir remercié la garde nationale de son dévouement, le roi a ajouté avec émotion: « Mes amis, mes camarades, c'est la révérence que je vous ai faite qui m'a sauvé la vie. »

Voici des nouvelles des princes. Le 16 au soir, ils sont à Brunecken où les bons tireurs *Das Freischutz* s'étaient réunis, et avaient improvisé une fête avec illumination, tir et danse, pour célébrer le passage des princes. Les princes se sont mis en route le 17, à neuf heures, pour Botzen, et ont rencontré, en arrivant dans cette dernière ville, la princesse de Salerne, qui se rendait à Vienne. Les princes ont présenté leur hommage à cette princesse, qui était accompagnée de sa fille.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance extraordinaire du dimanche 26 juin, 4 heures du soir. (Présidence de M. Pasquier.)

A quatre heures, la salle est remplie de pairs. Toutes les tribunes sont garnies. Les ministres sont tous à leur poste.

M. le garde-des-sceaux donne lecture à la chambre d'une ordonnance en date du 25 juin, à Neuilly, qui défère à la chambre des pairs la connaissance et le jugement de l'attentat commis sur la personne de S. M. le 25 juin.

M. Martin (du Nord), remplira les fonctions de procureur-général, il sera assisté de MM. Franck-Carré et Plougoum, qui sont chargés de le remplacer en cas d'empêchement.

La chambre donne acte de la présentation de l'ordonnance. M. le président propose à la chambre de se constituer en cour de justice.

La chambre décide qu'elle se constitue. Les ministres se retirent et la séance devient secrète après l'évacuation des tribunes.

Dans la séance secrète, la cour a entendu le réquisitoire du procureur-général, puis a rendu un arrêt par lequel elle se saisit de la procédure et nomme pour commissaires instructeurs MM. le président, le baron Mounier, comte Simon, duc de Bassano, comte Jacob, président Boyer, F. Faure, baron Freville, Tripier, Zangiacomi, maréchal Gérard, Barthe et Ricard. Ces messieurs rempliront les fonctions de la chambre du conseil.

La cour comptait 121 membres présents. M. le président annonce à la cour qu'il commet pour l'assister dans l'instruction MM. Decases, Portalis, de Bastard et Girod (de l'Ain.)

Voici les réflexions du *Journal des Débats* à propos d'un article du *Temps*:

Le premier sentiment que l'attentat commis hier

lignes du quartier de la marine que dominait la tour massive de Saint-Louis: au-delà s'étendait la rade avec ses vaisseaux à l'ancre, et, plus loin encore, tout-à-fait à l'horizon, le *Menez-hom*, qui semblait pendre du ciel comme une noire nuée.

Cet ensemble avait quelque chose d'étrange et de triste. On eût cru voir une de ces cités de nuages qui se forment le soir, à l'horizon, et dont un soleil couchant dessine les fantastiques contours. Une pluie froide et fine commençait à tomber. Un coup de canon fut tiré, et son retentissement courut pendant plusieurs minutes le long des dunes rocheuses qui forment la baie. Je fus saisi de je ne sais quel pressentiment poignant; j'aurais voulu retourner sur mes pas et ne pas entrer à Brest. Je fis part à mon compagnon de cette espèce de répulsion que j'éprouvai; il sourit tristement.

— Qui sait? me dit-il, peut-être est-ce l'instinct de conservation donné par la nature à tous les êtres, qui vient de s'éveiller en vous. Vous avez senti l'odeur de la guillotine.

Comme il achevait de parler, nous passâmes les portes. Je fus frappé tout d'abord de la solitude des rues. On n'apercevait personne sur le seuil ni aux fenêtres des maisons: on eût dit une ville abandonnée. Cependant, en avançant davantage, nous crûmes entendre comme une lointaine et sourde rumeur; ce bruit grossit bientôt, et ce fut un murmure lugubre, puis un mugissement entrecoupé, immense, puis enfin une clameur sauvage qui éclata tout-à-coup. Nous tournions alors une rue, le char à-bancs s'arrêta, nous nous trouvâmes en face d'une foule pressée qui couvrait la place. Au milieu, la guillotine était debout et attendait.

Je me jetai au fond de la voiture, en poussant un cri. — Mon Dieu! qui va-t-on tuer? demandai-je pâle d'horreur.

sur la personne du Roi a dû faire naître dans beaucoup d'esprits, c'est une profonde tristesse. Ces tentatives d'assassinat trois fois répétées, ce fanatisme stupide qui s'honore du plus lâche et du plus odieux des crimes, cette tranquillité, ce sang-froid dans le meurtre épouvantent l'âme et la découragent. Serait-il donc vrai que, sous les apparences si brillantes de notre civilisation, se cachât une profonde altération de tous les principes de la morale? Serait-il possible, comme l'annonce un journal, que nous ayons au milieu de nous une affiliation d'assassins disposés à se succéder les uns aux autres? Cette horrible morale qui établit qu'on a droit sur la vie d'autrui quand on veut bien risquer la sienne, aurait-elle fait secte? Quel remède à un mal si affreux? Quelle mesure du gouvernement, quelle surveillance de l'autorité, quelles lois décourageront le crime et l'iront chercher jusqu'au fond du cœur où il se cache pour l'en arracher? Faut-il se mettre à genoux devant le crime et lui demander grâce? Où bien aurons-nous, tous les ans, quelque nouvelle invention de l'assassinat à enregistrer dans nos colonnes et à répéter la désolante annonce d'une tentative de meurtre sur la personne sacrée du Roi? Que pensera-t-on de nous Europe? Où donc sommes-nous retombés avec notre étalage de civilisation, de philosophie et d'humanité?

Ces réflexions ne sont que trop naturelles! Il ne faut pas s'y abandonner pourtant et perdre courage, quand on a déjà tant gagné! parce que le mal est encore terrible, il ne faut pas nier le progrès du bien! Aucune loi sans doute, aucune mesure du gouvernement et de l'administration ne peut faire tomber l'arme des mains d'un fanatique isolé. Toutes les passions ne s'apaisent pas en un jour; le concours du temps achève l'ouvrage de la prudence humaine. Nous n'avons jamais pensé que les lois de septembre étendraient subitement dans tous les cœurs une fermentation excitée par cinq années de dissensions civiles. En agissant sur l'état général de la société, les lois et la fermeté du gouvernement resserrent peu à peu le cercle des passions violentes et désespérées; elles ramènent les cœurs honnêtes, un moment égarés; quand elles ne feraient qu'empêcher le progrès d'un fatal prosélytisme, ce serait déjà beaucoup. Jetez les yeux autour de vous et comparez l'état où vous êtes aujourd'hui à celui où vous étiez il y a un an! Voyez-vous encore les partis lutter de puissance à puissance avec la constitution établie? Les principes les plus sacrés de nos lois sont-ils violés impunément à la face du monde? La liberté ne tend-elle pas à rentrer dans ses bornes légales? N'est-ce pas l'ordre qui chaque jour gagne du terrain et s'affermi? Combien de gens qui ne voulaient pas croire à la durée du gouvernement de juillet et croient maintenant! Combien reviennent à lui! Quel adoucissement dans le langage! Quelle modération dans les formes de la discussion! L'idée que le gouvernement durera est la plus efficace de toutes pour désarmer les passions; et cette idée pouvait-elle naître quand la foule voyait tous les jours le gouvernement remis en question? Oui, sans doute, tout n'est pas fini, tout n'est pas apaisé; l'attentat d'hier ne le prouve que trop! Oui! en refoulant les mauvaises pensées dans le cœur, on ne les a pas étouffées toutes! Oui, les factions vivent encore, et elles vivront long-temps!

Que faut-il donc faire? Revenir sur le passé, et par un lâche désespoir, s'avouer vaincu? N'attendre plus rien que de la pitié de ses ennemis et se mettre à leur discrétion? Si vous voulez rejeter la

Mon compagnon de route avait aussi tout vu; il haussa les épaules en soupirant.

— Je ne sais qui ce peut être, me répondit-il; avez-vous des parents ou des amis à Brest, monsieur?

— Plusieurs.

— Alors ne regardez pas, me dit-il en fermant lui-même les yeux, comme s'il eût voulu échapper à quelque image affreuse. Il y a un mois, je suis arrivé ainsi au moment où le bourreau montrait une tête au peuple, et c'était celle de mon meilleur ami; ne regardez pas, monsieur, je vous en prie, ne regardez pas...

Mais je n'entendais plus rien. J'étais saisi de cette espèce de fièvre folle que donne l'épouvante ou la douleur, je m'étais levé, et, debout sur le bancart du char-à-bancs, je plongeais avidement mes regards dans la foule. Bientôt j'aperçus une ondulation précipitée: les rangs s'écartèrent, et la charrette funèbre parut. Je ne pouvais encore distinguer les traits des condamnés. Je voyais seulement qu'il y en avait trois, deux hommes et une femme: ils approchaient; je me penchai vers eux éperdu; ils se tournèrent de mon côté... Je fus près de jeter un cri de joie; je n'en connaissais aucun.

Cependant le tombereau était arrivé presque vis-à-vis de nous. Un embarras suspendit sa marche: il s'arrêta. Je pus alors examiner en détail les condamnés.

La voiture fatale, débarrassée des obstacles qui l'avaient arrêtée, avança lentement de quelques pas, et je pus voir la troisième victime, qui, jusqu'alors, avait été cachée. C'était une religieuse encore jeune et d'une rare beauté. Elle était accroupie au fond de la charrette, gracieusement repliée sur elle-même, comme un enfant, dans une position plutôt nonchalante qu'affaissée. Ses yeux limpides se promenaient sur le peuple avec une placidité mélancolique. On y remarquait seulement une légère fixité, qui, jointe aux mouve-

France dans l'état où elle était il y a deux ans, et perdre en un jour le fruit de tant d'efforts, en voilà le vrai moyen. Pour sauver la personne du roi, livrez-la à l'insulte et à l'outrage! Pour protéger son inviolabilité, abolissez les lois qui lui servent de barrières? Ne vous arrêtez pas en si bon chemin; rouvrez les clubs. Avant six mois la France sera magnifique, comme elle l'était en 1831! On parle de clémence et de pardon, comme si c'était les rigneurs du gouvernement qui eussent attiré sur la personne du roi les coups répétés des assassins! Eh! quel gouvernement a jamais plus toléré, plus oublié, plus pardonné que celui-ci? Qu'on en cite un, un seul, qui ait montré une pareille longanimité envers ses ennemis? Est-ce la rigueur du gouvernement envers la première insurrection de Lyon qui a soulevé la seconde? Est-ce le sang versé sur les échafauds après les journées d'avril? La Restauration, l'Empire, le Consulat, le Directoire, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis quarante ans ont eu leurs jours de vengeance.

Où sont ceux de la monarchie de juillet? Qui a-t-on proscrit? Et l'on exige du gouvernement qu'il pardonne le poignard sur la gorge! On veut anéantir la crainte des lois quand le crime est encore debout et menaçant! On demande de la clémence à la peur! On se flatte que le gouvernement obtiendrait grâce en proclamant qu'il n'a que trop bien mérité jusqu'ici qu'on ne la lui fit pas. Se sauverait-on du moins à ce prix? Ce qui sauve les gouvernements c'est la suite dans les desseins et la fermeté dans les actes. Pourquoi l'autorité est-elle si longue à se relever après une révolution quelque légitime et quelque juste qu'elle soit? C'est que l'idée de l'instabilité du pouvoir s'empare de tous les esprits et qu'on ne voit pas pourquoi une tempête n'emporterait pas le gouvernement nouveau comme elle a emporté l'ancien. C'est que tout le monde se croit en droit de dicter des conditions à l'autorité et traite de rébellion le refus de les accepter.

A cette idée de l'instabilité du pouvoir que faut-il donc opposer, sinon l'idée de sa force et de sa permanence? Si l'accepte aujourd'hui les conditions de ceux-ci, comment, demain, rejettera-t-il les conditions de ceux-là? Où s'arrêtera-t-il? C'est devant la fermeté de sa volonté que toutes les volontés particulières doivent apprendre à céder. Tant qu'on ne sent pas en lui le maître, on le méprise, on le foule aux pieds; il sert de jouet misérable à toutes les passions. Le premier exemple que doit un gouvernement qui commence, c'est celui d'une conduite qui ne faiblit pas, qui ne se dément jamais. Il faut qu'il reste fidèle à la politique qu'il a embrassée, qu'on sache bien qu'il voudra demain ce qu'il a voulu aujourd'hui, et qu'il soit constant dans ses amitiés comme dans ses principes. Il ne lui est pas permis, à ce gouvernement qui ne fait que de naître, de s'oublier, de se négliger un moment! Tous les yeux l'observent, et un jour de faiblesse suffirait pour lui faire perdre le fruit de plusieurs années d'attention et de peine! Car, encore une fois, c'est avant tout l'idée de sa stabilité qu'il a à faire pénétrer dans les esprits. On ne se soumettra pleinement que quand on n'espérera plus le faire changer.

Ce n'est pas là sans doute un résultat qu'on puisse obtenir en quelque jours. Les suites d'une révolution sont longues, nous le savons bien; il n'est donné qu'à la patience et au courage d'en voir la fin. Mais qu'on porte un regard en arrière, qu'on voie ce que

nous avons fait de chemin depuis six ans, et le crime d'hier lui-même, tout affreux qu'il est, n'abattra pas le cœur des bons citoyens et des hommes résolus à sauver leur pays? N'y a-t-il pas aussi quelque consolation dans cette fortune extraordinaire qui deux fois en si peu de temps a sauvé le roi d'un coup infallible? N'est-il pas permis d'y reconnaître la volonté de la providence? Non, celui qui a établi les sociétés humaines ne les abandonne pas à la main d'un misérable! La royauté ne pétrira pas! La volonté de la France sera plus forte que quelques passions obscures, et, nous l'espérons bien, isolées. La royauté ne repose pas sur une seule tête, quelque sage et quelque précieuse qu'elle soit, et la France, qui a placé la couronne dans la famille de Louis-Philippe, saurait bien l'y maintenir. La famille du Roi, héritière de sa sagesse et de l'affection du pays, est une garantie sacrée pour la personne du roi et pour la royauté.

ÉVÉNEMENT EXTRAORDINAIRE.

Une compagnie s'est formée pour éclairer, par le gaz, le faubourg St-Marceau, à Paris; elle fait exécuter dans ce but des travaux très-considérables.

M. Fouquet jeune, architecte, chargé de leur direction, et M. Victor-Adolphe Carrier, plus spécialement chargé de la construction des puits nécessaires pour l'exploitation de l'établissement qui s'élève à peu de distance de la barrière de Fontainebleau, sur la route d'Ivry, descendirent ensemble, le 24 juin, à neuf heures et demie du matin, par l'orifice d'un puits, dans les excavations souterraines que l'on avait rencontrées, et qui proviennent d'anciennes carrières. Leur intention était d'examiner quels travaux il convenait de faire pour donner de la solidité aux puits en construction.

Au moment du dîner, on s'aperçut que ces messieurs, qui d'habitude prennent leurs repas dans un estaminet appelé déjà : *Estaminet du gaz*, et situé en face du gazomètre projeté, n'arrivaient pas à l'heure ordinaire, on fut les chercher, sans les rencontrer, sur le lieu des constructions; c'est alors seulement, vers sept heures du soir environ, qu'on se rappela qu'ils étaient descendus dans l'espèce de carrière ouverte pour la perforation des puits, et qu'on ne les avait pas vu remonter depuis.

L'alarme est aussitôt donnée. Beaucoup de personnes se présentent pour aller à la recherche de M. Fouquet et de son compagnon d'infortune; le nombre est d'autant plus considérable que l'administration promet 500 fr. à qui les découvrirait morts ou vivants. On s'arme de torches, on descend dans les galeries, on sonne du cor, on tire des coups de fusil, on bat le tambour, sans que, dans les intervalles de silence, aucune voix, aucun gémissement réponde à ces différents appels.

On s'imagine alors que M. Fouquet et M. Victor-Adolphe se sont égarés dans les immenses souterrains qui traversent en tous sens les plaines d'Ivry et de Gentilly, et qui peuvent communiquer avec les galeries dans lesquelles ces messieurs sont descendus.

Au bout de quelque temps on s'aperçoit qu'il ne peut pas en être ainsi, car toutes les issues sont murées. Les craintes redoublent alors. La nuit se passe en recherches infructueuses. Ce matin 25, l'autorité est avertie et vient elle-même en diriger de nouvelles. Enfin ce n'est que le soir à 5 heures qu'on est parvenu à retrouver M. Fouquet et son compagnon d'infortune. Ils étaient enfermés dans une retraite, qui, au moment où ils y entraient,

— A qui est cet enfant? demanda-t-il.

La femme répondit un nom que je n'entendis pas.

— Ah! ah! ce sont des compatriotes et d'anciennes connaissances, répliqua le vieillard. Puis, embrassant l'enfant :

— Eh bien! petit, quand tu retourneras chez toi, tu diras à ta mère que tu as vu guillotiner le père d'un de ses danseurs d'autrefois : le père du général Moreau.

Pendant cette scène impossible à rendre, j'étais resté sans mouvement et sans pensée.

Cependant des cris et une multitude dans la foule me forcèrent à détourner les yeux; c'était le second condamné qui avait passé les pieds hors de la charrette et voulait s'échapper, il était à genoux les mains jointes, les yeux égarés, criant grâce au peuple d'une voix suppliante. Fou de peur, il baisait les bords du tombereau, il se frappait la poitrine, il criait vive la république! vive Robespierre! vive la guillotine! Parfois il se levait, tendait les bras vers la multitude, appelait ses amis par leurs noms, répétait qu'il ne voulait pas mourir; puis, retombant à genoux, murmurait des prières latines qu'interrompaient ses sanglots et ses convulsions. Le manque de cœur de cet homme causait à la fois de l'épouvante et du dégoût. A cette époque où les scélérats eux-mêmes savaient si bien mourir, le lâcheté d'un innocent faisait rougir les gens honnêtes; c'était faire honte à la vertu et perdre le seul privilège qui fut resté à ceux de son parti, le privilège de tomber sans faste et sans peur. Aussi, une longue hucée s'éleva de la foule et interrompit les supplications du condamné. Un gendarme s'approcha alors, et le repoussa rudement dans la charrette où il tomba presque évanoui.

— Regardez la none! la none! criait-on de toutes parts, la none se déshabille, la none est toute nue!

Mais l'enfant n'entendait rien. Elle venait de se déchaus-

s'était trouvée complètement murée par un éboulement considérable qui avait eu lieu. L'épaisseur de la terre était telle, que ces messieurs n'avaient absolument rien entendu des signaux de rappel qui leur avait été faits. Et déjà après s'être embrassés et donné la main, ils s'étaient résignés à mourir dans les horribles angoisses de la faim. On peut facilement se faire une idée de l'horrible position dans laquelle ces deux malheureux ont passé plus de trente heures. Le personne qui la première a signalé la place où ils ont été trouvés, a reçu 500 fr.

BELGIQUE.

Bruxelles, 28 juin. (Trois heures). — Nous avons été extrêmement faibles en fonds espagnols. Le cours de la dette active ouvert à 41 3/8 était tombé à 41 1/4, il a été ensuite relevé par les achats d'une personne bien informée, à 41 5/8. La baisse de Paris, a produit une forte sensation.

Après la cote il reste argent 41 5/8. On parle d'une forte baisse à la bourse de Londres d'hier, elle est portée à 4 3/4, de forts paris sont engagés sur le contraire.

Anvers, (deux heures). — Ardoin 42 41 7/8 5/8 3/8 1/4 1/2 argent.

Amsterdam, 27 juin. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 3/8 7/16 5 p. c. 102 1/8 1/4 1/8, billets de chance 24 7/8 15/16 7/8, syndicat 97 15/16 98, société de commerce 174 1/4; Ardoin pièces de 85 liv. 42 1/2 13/16 1/4; grosses pièces 42 1/4 1/8, différée 15, passive 13 1/8 7/16, brésiliens 88. Le prince d'Orange est attendu à La Haye dans les premiers jours de juillet, à son retour de Londres.

Paris, 27 juin. — Le triste événement de samedi a fourni carrière à la spéculation; tous les efforts de baissiers se sont portés sur notre 3 p. c. qu'on est parvenu à faire fléchir à 80 pour un instant, il a fermé 80 05, 20 cent. de baisse, mais il n'y a point de vendeurs au-dessous de 80 15. Le 5 p. c. a baissé de 5 c., les ducats napolitains de 20 cent.; la dette active d'Espagne a dû forcément suivre le mouvement de dépréciation, n'ayant aucune nouvelle pour la soutenir.

Cinq p. c. 108 25, 4 p. c. 101 80, 3 p. c. 80 05; Naples 100 15; romains 103; belges 102 1/4; dette active Ardoin 41 1/8 (baisse 1/8).

— Hier a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, la première publication du mariage de M. Ancillon, ministre des affaires étrangères de Prusse, avec Mlle la marquise Flore Verquingneul de Bruxelles.

— M. le colonel Chapelié a fait hier une première sortie, il est allé se promener à Boitsfort. L'état de sa blessure est très-satisfaisant.

LIÈGE, LE 29 JUIN.

M. Carré, de Bruxelles, vient d'être nommé directeur du trésor dans la Province de Limbourg, en remplacement de M. Ruys, décédé.

— Les huiles ont un peu repris au marché de Courtrai de lundi. Celles de colza se sont vendues de 57 1/4 à 57 fl. 1/2 la tonne et celles de lin de chanvre à 53 fl.

— Une commission de cinq membres vient d'être nommée pour l'examen de la demande en construction d'un pont en pierres sur la Meuse à Seraing, et des oppositions formées contre cette demande en ce qui touche l'emplacement de ce pont. Cette commission, composée de MM. Deleuw, président Collard-Trouillet, Orban, Deponthière et Regnier-Poncelet, doit s'assembler le 7 du mois de juillet.

Séance publique du conseil de régence de Liège vendredi prochain, 1^{er} juillet, à 5 heures du soir.

— ERRATUM. N^o d'hier, 2^e page, 2^e colonne, ligne 81^o; lisez un millier d'hommes au lieu d'un million d'hommes.

mens convulsifs de ses lèvres, donnait à ses traits une expression doucement égarée. Le bruit de la foule ne paraissait point parvenir jusqu'à son âme; elle semblait suivre quelque pensée lointaine et converser toute seule avec un rêve. Déjà elle avait ôté sa coiffe de nonne, et ses beaux cheveux blonds ruisselaient à flots sur ses épaules, bientôt elle défit sa guimpe, s'en dépoilla, et l'on aperçut son cou d'une blancheur éblouissante; puis elle dégrafa son corsage, sa robe s'entr'ouvrit, et des épaules veloutées, un sein virginal s'échappèrent du vêtement de bure de la jeune fille. Une rumeur de surprise, un long frémissement, intraduisible mélange de pitié, d'admiration et de cynique désir, s'élevèrent dans la foule.

Le premier était un vieillard dont les cheveux blancs étaient séparés avec soin sur le front, et dont la toilette annonçait une élégance presque coquette. Ses traits n'avaient rien que de vulgaire; mais, en ce moment, cette vulgarité même leur donnait quelque chose de sublime. Rien n'était changé dans la figure de cet homme. C'était la même expression de bienveillance et de tranquillité bourgeoise; on n'y trouvait pas même la gravité paisible que l'approche de l'heure suprême imprime sur le front des forts. Il allait à la mort sans l'appareil du courage et sans la beauté de la résignation, comme il serait allé à une occupation habituelle et indifférente. Au moment où la charrette s'arrêta, un enfant de cinq ou six ans, qu'une femme portait dans ses bras, approcha sa figure naïve des bords du tombereau, toucha avec sa petite main la tête du vieillard, et lui demanda d'une voix curieuse et douce :

— Est-ce que c'est vous qu'on va guillotiner, citoyen?

Le vieillard se retourna en souriant.

— Oui, mon fils, dit-il en passant une main caressante sur les cheveux lisses et noirs du petit garçon, puis se penchant vers la femme qui le portait :

ser et elle tenait dans ses deux mains ses deux petits pieds nus et gracieux, qu'elle semblait admirer avec une joie enfantine. Puis, tout-à-coup, comme si elle se fût rappelé que l'heure du sommeil était venue, elle s'agenouilla, croisa ses mains sur sa poitrine, appuya son front sur les bords du tombereau, comme sur les bords de sa couche, et se mit à prier. Je me sentis pris d'une si profonde douleur devant cette pauvre insensée, que les larmes me gagnèrent.

— Mais elle est folle! m'écriai-je; on ne peut pas guillotiner une folle, il ne faut pas le souffrir!

Mon compagnon me saisit vivement la main.

— Taisez-vous, me dit-il; vos cris n'empêcheraient rien, et ils vous perdraient.

— Mais qu'a-t-elle fait? qu'a pu faire cette enfant qui ait mérité la mort?

— Quelque bonne action peut-être.

— Mon Dieu! regardez comme est belle!

Quelques minutes plus tard, nous nous arrêta dans la maison où l'on m'attendait. Je descendis et demandai ma valise. Pendant que le conducteur me la cherchait mon compagnon de route se pencha vers moi :

— J'ai été heureux de vous rencontrer, me dit-il; au temps où nous vivons, c'est beaucoup de pouvoir passer la moitié d'un jour avec un homme qui ne fait peur ni dégoût. Votre nom, monsieur, s'il vous plaît?

Je le lui dis; il me tendit la main.

— Nous ne nous reverrons peut-être jamais, ajouta-t-il, bonheur et santé! Si vous visitez les montagnes et que vous passiez par la vieille ville d'Aëtius, demandez le citoyen Correc de la Tour-d'Auvergne, ancien grenadier c'est moi.

Il me fit encore un signe de la main, et la voiture partit.

(Revue des deux Mondes.)

EMILE SOUYEYRE.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 28 JUIN.

Naisances : 5 garçons, 1 fille.

Décès : 2 garçons, 2 femmes, savoir : Marie Jeanne Dieu, née Greck, âgée de 68 ans, religieuse, quai d'Avroy. — Catherine Barbe Goffin, âgée de 34 ans, sans profession, rue Hors Château, épouse de Henri Joseph Renard.

ANNONCES.

FÊTE A HERSTAL.

GRAND BAL CHAMPÊTRE,

Les 3, 4, 7 et dix juillet, chez MÉLOTTE, à Herstal.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE ST-SEVERIN,

BAL

Dimanche 3 juillet, chez RASKIN BIA, au Café des Remparts, rue derrière le Mur des Anglais. 691

Un jeune homme cherche en LOCATION une CHAMBRE GARNIE, avec demi pension. S'adresser au bureau de cette feuille. 694

A VENDRE

UNE

PORTE COCHÈRE.

Avec son encadrement en pierre de taille, et une grille en fer, d'environ 2 mètres et demi de longueur, quai de la Sauvenière, n° 9.

MONT DE PIÉTÉ.

Les 6, 7 et 8 juillet 1836, à deux heures précises, on vendra publiquement, dans une des salles de l'établissement les GAGES surannés reçus en avril 1835.

A VENDRE OU A LOUER

Pour en jouir dès-à-présent, une BELLE MAISON avec grande cour, remise, écurie et magasin, située sur la Batte, n° 1110. 680

ADJUDICATION D'UNE MAISON,

SITUÉE AU CENTRE DU QUARTIER DU SUD, DANS LA VILLE DE LIÈGE.

Cette propriété, composée d'une BONNE MAISON, bâtie en pierre de taille, avec cour, jardin et plusieurs quartiers, est située dans la rue des Sœurs de Hasque, n° 162; elle communique par une porte cochère, à la rue de la Syrène, derrière le chœur de Saint-Paul, et aboutit ainsi à la nouvelle rue de la Cathédrale.

L'adjudication, en deux lots, puis en masse, de cet IMMEUBLE, aura lieu en l'étude du notaire DEBEVEY, préparatoirement le 5 juillet 1836, à 3 heures de relevé et définitivement le 19 du même mois à la même heure;

S'adresser, pour connaître les clauses et conditions de cette VENTE; ainsi que pour prendre inspection des titres de propriété, chez ledit notaire, rue Sœurs-de-Hasques, n° 281, à Liège. 682

POUR SORTIR DE L'INDIVISION

A VENDRE

LE BEAU DOMAINE

D'ORSINFAING,

AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT.

Cette belle propriété de ce nom, dépendant de la commune de Villers-sur-Semois, canton d'Etalle, district de Virton, province de Luxembourg, consiste en maisons d'habitation, grange, écuries, étables, bergerie, remises, le tout construit solidement et couvert en ardoises; cour, jardins de ferme et autre, bosquet, vergers, étang, prairies et terres labourables, le tout d'une contenance de cinquante bonnes métriques.

Ayant au Nord les bois et grandes forêts de Rulle et de Chiny;

Au Midi les rivières de la Rulle et de la Semois. Affermé à Louis Bernier, au rendement de 1050 francs, plus des charges et des réserves.

Les amateurs pourront prendre connaissance de la vente au domaine susdit chez la dame veuve HINQUE née GILSON; chez M. HINQUE à Rossignol, et à Tintigny chez le notaire ALEXANDRE. 664

BEL HOTEL

ET AUTRES IMMEUBLES,

A VENDRE.

Les enfans ROUMA, pour faciliter leur partage, feront vendre incessamment par le ministère du notaire BIAR, tous les immeubles qu'ils possèdent à Chaudfontaine, notamment le bel hôtel avantageusement connu et réunissant toutes commodités possibles.

S'adresser sur les lieux, pour voir les propriétés, et audit notaire, rue Vinave d'Ille à Liège, pour connaître le cahier des charges. 681

Vente

BIENS PATRIMONIAUX POUR FAIRE CESSER L'INDIVISION ENTRE MAJEURS.

Mardi 26 juillet 1836, à 9 heures du matin, le notaire DELEXHY exposera en vente aux enchères, en son étude, rue St-Severin, n° 573, à Liège, les pièces de terre labourable et prairie dont la désignation suit:

COMMUNE D'OUPEYE.

1° Une pièce de terre, contenant 3 verges grandes, sise à la Halette, joignant au chemin de Liège et occupée par Jacques Lhoest.

2° Une autre de 4 verges grandes, sise au chemin du Chénai, tenue à bail par Pierre Camal.

3° Une autre de même contenance, sise au Cortil Biquet, louée au sieur Dessart.

4° Une autre de 12 verges grandes, sise à la Haute Voie, occupée par Léonard Lhoest et la veuve Bernard Cappe.

5° Une autre pièce de 42 verges, sise en lieu dit Gorée, occupée à titre de bail par Jacques Dessart.

6° Une autre de 2 bonniers 10 verges 15 petites, sise près de l'arbre St Sébastien, occupée par le sieur Boville.

7° Une autre de 43 verges 5 petites, sise au même endroit et tenue par le même.

COMMUNE DE HERMALLE

SOUS ARGENTEAU.

8° Une pièce de terre de 6 verges grandes, sise au Sentier du Sacrement, louée audit Pierre Camal.

9° Une autre contenant 5 verges grandes, sise au-dessus du Pireux.

10° Une autre de 4 verges grandes, sise en lieu dit Gorée.

11° Une autre de 6 verges au même endroit.

Ces trois pièces sont occupées par Léonard Lhoest.

COMMUNE DE VIVEGNIS.

12° Une pièce de terre de deux verges grandes 40 petites, sise dans la petite Campagne, tenue à bail par Pierre Toulouse.

13° Une autre de même contenance, sise dans la campagne au-dessus d'Ellevaux, louée à Walthère Olivier.

COMMUNE DE HACCOURT.

14° Une pièce de terre, contenant 4 verges grandes, sise au-dessus du Chérâ, occupée par Pierre Toulouse.

COMMUNE D'HEURE-LE-ROMAIN.

15° Une prairie de 16 verges grandes, sise en Beurieux.

16° Une pièce de terre de 23 verges grandes, joignant à Lécomte et à Lhoest.

17° Une pièce de 3 bonniers trois verges grandes 5 petites, sise derrière les prés de Beurieux.

Ces trois pièces sont tenues en location par le sieur Bouille.

S'adresser audit notaire DELEXHY pour prendre inspection du cahier des charges et des titres de propriété. 693

MALADIE SECRÈTE, DARTRES

24 mille francs de récompense ont été votés au docteur OLIVIER pour l'efficacité de ses agréables biscuits dépuratifs approuvés par l'Académie de médecine de Paris. — DISTINGUEZ les des palliatifs de MM. de St-Gervais, condamnés par les tribunaux et Albert qui a payé 300 francs un brevet illégal sans examen médical. Dépositaires à Liège, M. Albert; à Namur, M. Louys, pharmaciens. 690

SIROP JONHSON

Breveté pour guérir les palpitations, les toux, les rhumes, l'asthme et les catarrhes; il calme les nerfs, agit sur le sang sur les voies urinaires. — Dépôt dans les pharmacies de MM.:

Décat, à Bruxelles; Froment, à Gand; Carotte, à Tournay; Van Miert, à Mons; Louys, à Namur; Jonet, à Liège; Wanhäl, à Louvain; Etienne, à Verviers.

Pour toute la Hollande on peut s'adresser chez MMs Mouton et fils, pharmaciens à Lahaye. 618

LE DOCTEUR BEAUMANN, natif de Hanovre, professeur de langues allemande, latine, grecque, de mathématiques élémentaires et spéciales, a l'honneur d'informer Messieurs les instituteurs et étudiants qu'il vient de fixer le prix de ses leçons comme suit:

Par mois, une leçon par jour. Fr. 15

trois leçons par semaine. 10

Par cachet.

Pour deux personnes prenant leçon ensemble le prix reste le même.

Pour une classe, par mois, 25 francs.

S'adresser par lettres affranchies Quai d'Avroy, n° 621

LE 12 JUILLET 1836, à 10 heures,

ADJUDICATION

EN L'ÉTUDE DE M^r BERTRAND, NOTAIRE,

DE DEUX MAISONS, avantageusement situées pour le commerce, rue des Degrés de St. Pierre, n° 13 et 14, à Liège. L'adjudicataire aura la faculté de continuer le service de plusieurs rentes en diminution de son prix. S'adresser audit notaire. 696

BOURSES.

PARIS, LE 27 JUIN.

FONDS PUBLICS.	JOUR précédent.	Cours du jour.
Cinq pour cent, comptant...	108 30	108 25
fin courant...	000 00	060 00
Trois pour cent, comptant...	80 25	80 05
fin courant...	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comp...	100 35	100 15
fin courant...	000 00	00 10
Esp. Dte. ac. 5 ^o J. 1 ^{er} nov. comp.	42 14	41 18
fin cour.	00 00	00 00
Dte. diff. sans int. compt...	00 00	14 12
Dte. pass. sans int. compt.	43 00	42 12
Emp. des cort. J. de mai 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Empr. royal. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente 3 p. c. J. d'avril 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente perp. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
fin courant.	00 00	00 00
Coupons cortés.	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	103 00	103 00
fin courant.	000 00	000 00
Belgique. Empr. 1831, compt.	102 34	102 34
fin cour.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	120 00	000 00

AMSTERDAM, LE 27 JUIN.

Dette active.	56 7/16	Rente française.	00 00
ditérée.	0 0/00	Métalliques.	100 5/8
Billet de chance.	24 7/8	Russie, H. et C ^o	105 1/2
Syndic. d'amort.	98 0/0	Esp. rente perp.	42 1/2
3 1/2.	81 7/16	Naples falconnet.	00 0/0
Soc. de comm.	174 1/4	Brésiliens.	88 0/0

LONDRES, LE 24 JUIN.

3 ^o consolidés.	92 1/8	Escompte.	00 0/0
Bel. em. 1832 C. D.	102 1/4	Différées.	20 1/4
Holl. Dette active.	57 1/4	Passives.	43 1/2
Id. 5 p. c.	000 0/0	Russie.	140 1/4
Portugais, 5 p. c.	82 1/4	Brésil. Emp. 1834.	87 1/4
Id. 3 p. c.	54 1/4	Mexicains, 5 p. c.	35 0/0
Espagne. Cortés.	42 7/8	Colomb.	00 0/0

ANVERS, LE 28 JUIN.

	COURTS JOURS	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	1/2 0/0 p. P		
Rotterdam.	1/2 0/0 p. P		
Paris p ^r fr. 100.	p.	A fl. 5/8 p. P	1 0/0 p.
Londres p ^r Estr.	12 06 1/4	P fl. 14 98 3/4	0 0/0
Ham. p ^r 40 HB.	35 1/8	A 34 45 1/6	A 34 43 1/6 A
Bruxelles.			
Gand.	1/4 0/0 p.		

FONDS PUBLICS.

VILLE	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE D'ANVERS.			fl. 500		438 3/4 A
Dette active.	5	105 0/0	A. E. à L. 1824	5	87 1/4 A
ditée.		44 0/0	B. ESPAGNE.	5	
BELGIQUE.			P. Guebh.	5	
Emp. 48 m.	5	101 5/8	R. P. à Am	5	
A. B. 1835.			Emp. 1831		44 5/8 1/8 1/2 A
Act. de la B.			Dette diff.		15 1/4 P
HOLLANDE.			Cortés à P.		
Dette act.	2 1/2		à L.		
Rte. remb.	5	97 1/8	P. dito Coup.		
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq.	5	103 3/4	Cert. Falc.	5	95 0/0 P
Lots fl. 100.		257	ÉTAT-ROU.		
fl. 250.		428	A levée 1832.		102 3/8 A
fl. 500.	4	686 0/0	A An. 1834.	5	101 3/4 P
POLOGNE.					
Lots fl. 300.		114 3/4	P.		

Notre bourse a été faible, ardoins ouvert 41 3/4 5/8 1/4 3/8 et reste 41 1/2 cours.

Petite rue de la Bourse, 2 3/4 heures.

Point de variation.

VENTES.

Tabac. — 16 boucauts coupure Rlichemont, à 18 cens.
 Sucres raffinés — 5,000 kilos lumps, à fl. 23 1/2.
 Cafés. — 50 balles Havane, prix inconnu.
 40 " Brésil, " "
 Cotons. — 347 balles et ballots St-Domingue, prix non indiqué.
 43 balles Georgie, prix non indiqué.

BRUXELLES, LE 28 JUIN.

Emp. R., fin cour.	101 3/4	Synd. d'amort.	00
pr. à 1 mois	000 0/0	Lost. r. av. cour.	97 1/2 P
Dette active.	55 1/4 P	inscrip.	103 3/4 P
Empr. de 1832.	100	Métalliques.	95 1/4 P
Act. Société Gén.	825	Naples.	102 1/2 P
So. de Com. de cy	433 0/0	Rome.	87 0/0 A
Ban. de Belgique	419 1/2 P	Brésil. Rotsch.	41 3/4 P
So. du c. de S-O	107 0/0	Emp. Ard. 1835.	00 0/0
S. Hauts-Four.	429 0/0	Emp. Guebh.	00 0/0
Wasme-Hornu.	99 1/2 P	P. à Ams.	00 0/0
Batq. fonc.	99	Fin cour.	45 0/0 P
S. du Châ. Flencu.	113 1/2 A	D. ditée.	00 0/0 P
Schessin.	105	Id. 1835.	00 0/0
Société nationale.	121 0/0	Cortés à Paris.	00 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	00 0/0	à Londres.	00 0/0
Levant de Flencu.	105	Coup. Cortés.	00 0/0
Charb. d'Ougrée.	114 0/0 A	CHANGES.	
Sars-Longchamps	104 0/0 P	Amsterdam.	0 0/0 P
Fourn. des Venues	103	Londres ct.	0 0/0
St-Léonard.	105 0/0 P	Paris.	0 0/0
Dette active. Hol.	55 3/4		

VIENNE, LE 18 JUIN.

Métalliques, 104 0/0. — Actions de la Banque, 4376 0/0.
 H. Lienac, Imp. du Jour, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.